Conditions générales d'utilisation

1. Définitions

Dans les présentes conditions générales, les termes suivants, ainsi que leurs conjugaisons, sont écrits avec une majuscule et, s'ils ne s'en écartent pas explicitement, ils ont la signification suivante:

- Site web : le site web www.omnidots.com.
- Plateforme : la plateforme en ligne d'Omnidots https://honeycomb.omnidots.com sur laquelle les données de mesure sont collectées et affichées.
- Communication de données :
 - 'envoi de données et d'autres détails mesurés par les Produits à la Plateforme, l'envoi, entre autres, de notifications par exemple par courrier ou SMS au Client ou à des tiers engagés par le Client, ainsi que l'envoi, entre autres, de mises à jour du micrologiciel et de configurations aux Produits.
- Client: la personne physique ou morale, ou la société de personnes physiques et/ou morales de l'intermédiaire ou du représentant agissant en leur nom, qui a chargé Omnidots de fournir les Produits et d'exécuter les Services visés dans les présentes Conditions générales.
- Omnidots: la société privée néerlandaise à responsabilité limitée Omnidots B.V., ainsi que tous les travailleurs employés. Fournit des instruments de mesure et des services.
- Services: tous les services fournis au client par Omnidots et/ou des tiers auxquels elle a fait appel, ainsi que tous les autres travaux exécutés par Omnidots pour le compte du client, de quelque nature que ce soit, réalisés dans le cadre d'une commande, y compris

- les travaux qui ne sont pas exécutés à la demande explicite du client.
- Produits: biens à l'achat ou à la location pour lesquels le Client s'engage vis-à-vis d'Omnidots, tels que les vibromètres et autres capteurs, les accessoires qui les accompagnent tels que la batterie et le chargeur de batterie, le matériel d'étalonnage, ou les biens qui sont proposés à Omnidots pour réparation ou remplacement, ainsi que la Plateforme d'Omnidots.
- Confirmation de commande :

la confirmation écrite du Contrat par Omnidots.

- Achat: le Contrat par lequel
 Omnidots s'engage à fournir un Produit et le Client s'engage à payer un prix d'achat monétaire.
- Location: le Contrat par lequel
 Omnidots s'engage à fournir un produit à utiliser et le client s'engage à payer des frais de location monétaires.
- Abonnement: le Contrat par lequel Omnidots s'engage à permettre périodiquement la communication de données et/ou l'accès à sa Plateforme, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une API (interface de programmation d'application) et le Client s'engage à payer des frais d'abonnement monétaires pour cela.
- Contrat: l'Achat ou la Location ou l'Abonnement qu'Omnidots conclut avec le Client et qui est soumis aux présentes Conditions générales.
- Défaut(s): un état ou une caractéristique d'un Produit, en conséquence duquel ce Produit ne peut pas fournir au Client la fonctionnalité que le Client pourrait attendre, lors de la conclusion du Contrat, d'un Produit correctement

- entretenu du type auquel le Contrat se rapporte.
- Non-conformité: un état ou une caractéristique d'un produit qui ne répond pas aux attentes que le client peut raisonnablement avoir sur la base du contrat.

2. Applicabilité

- 2.1. Les présentes Conditions générales sont applicables à tous les Contrats et offres conclus entre Omnidots et le Client.
- 2.2 Les présentes Conditions générales s'appliquent également aux commandes supplémentaires ou modifiées du Client et aux commandes de suivi.
- 2.3 Les dérogations aux présentes Conditions générales ne s'appliquent que si elles ont été expressément convenues par écrit avec Omnidots.

3. Contrat

- 3.1 Sauf indication contraire explicite de la part d'Omnidots, une offre d'Omnidots est entièrement non contraignante.
- 3.2 Le Contrat n'est conclu qu'au moment où Omnidots confirme explicitement l'acceptation par le client au moyen d'une confirmation de commande, sauf indication contraire explicite dans l'offre d'Omnidots.
- 3.3 La confirmation de commande détermine le contenu et l'interprétation du Contrat, sous réserve d'erreurs écrites manifestes.
- 3.4 Les notes et les réponses du Client à l'offre d'Omnidots ne font pas partie du Contrat, sauf confirmation écrite d'Omnidots.
- 3.5 Le Client ne peut pas transférer, transmettre ou mettre à la disposition de tiers ses droits et obligations en vertu du Contrat, y compris l'utilisation d'un Service, sans l'autorisation écrite préalable d'Omnidots.

4. L'identité du client

- 4.1 À la première demande d'Omnidots, le Client permettra à Omnidots de procéder à une inspection ou, si nécessaire, lui remettra une copie d'une preuve d'identité valide de la personne ayant le pouvoir de signer et un extrait récent du registre du commerce de la Chambre de commerce.
- 4.2 Omnidots se réserve le droit, en cas

d'incertitude concernant l'identité du client ou sa capacité financière, de suspendre l'exécution de ses obligations en vertu du Contrat jusqu'à ce que le client ait fourni des informations pertinentes suffisantes.

5. Coûts, frais et paiement

5.1 Les prix indiqués s'entendent hors TVA.

5.2 Les prix ne comprennent pas les frais de livraison et d'assurance pour le transport des produits jusqu'au lieu de livraison, sauf accord contraire.

Omnidots est entièrement libre du choix du moyen de transport. Omnidots a le droit de livrer des commandes en plusieurs parties et de les facturer séparément.

5.3 Sauf convention contraire, tous les prix sont exprimés en euros et payables par le client dans les 14 jours suivant la date de facturation, sauf accord contraire.

5.4 Omnidots est en droit de facturer à l'avance les frais d'abonnement dus par le Client en vertu du présent Contrat. Les frais d'abonnement seront payés dans les 14 jours suivant la date de facturation, sauf accord contraire. 5.5 Si le client ne remplit pas son obligation de paiement (à temps), il sera automatiquement en défaut sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire et Omnidots sera en droit, sans préjudice des autres droits qui lui sont conférés, de facturer des intérêts commerciaux légaux sur l'ensemble du montant impayé, à compter de la date d'échéance de la facture jusqu'au jour du paiement intégral.

5.6 Si Omnidots décide, pour des raisons qui lui sont propres, d'intenter une action en justice pour recouvrer une créance due au non-paiement d'une ou plusieurs factures impayées, le client sera également tenu, outre le montant principal exigible et les intérêts visés à l'article 5.5, de rembourser tous les frais judiciaires et extrajudiciaires raisonnablement encourus. Le paiement des frais judiciaires et extrajudiciaires encourus est déterminé conformément au décret alors applicable relatif au paiement des frais de recouvrement extrajudiciaires.

5.7 La livraison des produits et/ou services et l'exécution des obligations d'Omnidots en vertu du Contrat peuvent être suspendues jusqu'au paiement intégral du montant de la facture et des intérêts et/ou frais. La suspension a lieu sans que le Client puisse prétendre à un quelconque remboursement. La suspension prend fin lorsque Omnidots conclut que le Client a rempli toutes ses obligations. Tous les coûts liés à la suspension et à la poursuite du service par la suite sont à la charge du client. 5.8 Omnidots est en droit de bloquer ou de restreindre l'accès et/ou l'utilisation de la Plateforme par le Client, si ce dernier ne remplit pas son obligation de paiement (dans son intégralité et à temps). Pendant la suspension, le client reste tenu de payer ses frais périodiques fixes pour la durée du Contrat. 5.9 Le Client n'est jamais autorisé à compenser ou à suspendre ses obligations (de paiement). 5.10 En cas de Location, un acompte d'un mois de location et une caution de 150 euros sont exigés, sauf accord contraire. À la fin d'une période de location, la caution sera remboursée sur le numéro de compte indiqué par le client, dans le respect des dispositions de l'article 12.5, si le client s'est acquitté de l'intégralité de ses obligations en vertu du contrat. 5.11 Les Produits seront mis à disposition après réception de l'acompte et de la caution. À la fin du premier mois de location pour lequel un acompte a été versé, le loyer sera payé au moyen

6. Abonnement

les deux semaines.

6.1 Le Client a accès à la Plateforme après la conclusion du Contrat d'abonnement et pendant la durée de celui-ci. Pour chaque Abonnement, le Client aura le droit de connecter 1 (en lettres, « un ») Produit à la Plateforme, ce qui activera la Communication de données entre le Produit et la Plateforme. Si le Client a connecté plus de Produits que ne le permet le nombre d'Abonnements conclus, Omnidots facturera ces liens supplémentaires rétrospectivement chaque mois au prix individuel applicable pour la connexion. 6.2 Pendant la durée de l'Abonnement, le Client a accès à la Plateforme, dans le respect des dispositions de l'article 13.4 et des dispositions de l'article 16 relatives à la force majeure. Sur la Plateforme, le Client peut, entre autres, consulter et convertir les données de

d'un prélèvement automatique toutes

mesure des Produits connectés, modifier les paramètres et gérer les détails de son compte. Les données de mesure sont sauvegardées pendant trois ans après la mesure.

Sauf accord contraire explicite, le Client est autorisé à donner à des tiers accès à son compte sur la Plateforme, dans le respect toutefois des dispositions de l'article 13.2 des présentes Conditions générales.

6.3 La carte SIM mise à la disposition du Client par Omnidots dans le cadre de la Communication de données est et reste la propriété d'Omnidots. Omnidots a le droit de remplacer ou de suspendre la carte SIM, ou de la faire remplacer ou suspendre, à tout moment. À la fin de l'Abonnement, le Client doit restituer la carte SIM à Omnidots à ses frais, ou détruire la carte SIM, si Omnidots en fait la demande. Si Omnidots le demande, le Client fournira une preuve suffisante de cette destruction. Omnidots est en droit de facturer des frais pour le remplacement d'une carte SIM volée, perdue ou défectueuse. 6.4 Il est interdit de copier les informations techniques figurant sur la carte SIM ou de manipuler cette carte ou les informations qu'elle contient de toute autre manière.

6.5 En cas de vol, de perte ou de défectuosité de la carte SIM, le Client doit le signaler sans délai à Omnidots.

7. Durée et résiliation du Contrat

7.1 Sauf accord contraire explicite, un Contrat de location et/ou un abonnement sont conclus pour la période contractuelle minimale mentionnée dans le Contrat. 7.2 À la fin de la période contractuelle minimale visée à l'article 7.1, un contrat de Location sera converti de plein droit en un contrat à durée indéterminée, à moins que le client n'ait résilié le contrat par écrit à Omnidots avant la fin de la période contractuelle minimale, en tenant compte d'un délai de résiliation d'un mois. Un Contrat à durée indéterminée peut être résilié par écrit par les deux parties à chaque fois en respectant un délai de résiliation d'un mois.

7.3 Au terme de la période contractuelle minimale visée à l'article 7.1, un Contrat d'abonnement est reconduit tacitement à chaque fois pour une période d'un an,

à moins que le client n'ait notifié par écrit, au moins un mois avant la date d'expiration, qu'il souhaite mettre fin à l'abonnement. En cas de résiliation de l'abonnement, la communication de données entre le produit et la Plateforme sera désactivée et aucune nouvelle donnée de mesure ne sera envoyée à la Plateforme. Les données de mesure du passé resteront disponibles pour consultation et utilisables sans restriction pendant la période de conservation visée à l'article 6.2, y compris après la fin de la durée de l'Abonnement.

- 7.4 Omnidots est en droit de résilier le Contrat, sans intervention judiciaire, dans le cas où :
- (a) les coûts facturés au Client pour les Produits, les Services, un Abonnement ou une Location ne sont pas payés en totalité et à temps;
- (b) le Client ne remplit pas une ou plusieurs de ses obligations en vertu du Contrat ;
- (c) les licences, de tiers ou autres, sur la base desquelles Omnidots offre ses Services sont résiliées, supprimées ou modifiées:
- (d) des circonstances techniques ou économiques commerciales le rendent nécessaire ; ou
- (e) le Client a fourni des informations incorrectes ou incomplètes à Omnidots pendant ou après la conclusion du Contrat.

7.5 La dissolution est possible sans mise en demeure préalable dans les cas visés aux points c) et d), ainsi que :

(a) si l'exécution par le Client de ses

- obligations au titre du Contrat est durablement impossible ; et (b) en cas de faillite, de rééchelonnement des dettes ou de mise sous tutelle du Client, ou si une demande en ce sens a été introduite. 7.6 En cas de dissolution et/ou de résiliation, les droits du Client vis-à-vis d'Omnidots et le solde restant
- 7.6 En cas de dissolution et/ou de résiliation, les droits du Client vis-à-vis d'Omnidots et le solde restant s'éteignent sans que le client puisse prétendre à une quelconque forme de remboursement ou d'indemnisation. Le Client est responsable de tous les dommages, y compris, mais sans s'y limiter, le(s) paiement(s) périodique(s) en vertu du Contrat pour la durée restante de la période contractuelle

8. Livraison

minimale.

8.1 Les produits doivent être livrés par Omnidots ou par des tiers qu'elle a engagés.

8.2 Aucun droit ne peut être tiré des délais (de livraison) mentionnés par Omnidots. Les délais (de livraison) indiqués le sont à titre indicatif. Si un changement de circonstances, indépendamment de leur prévisibilité, entraîne un retard, la date de livraison sera prolongée en conséquence, sans préjudice des dispositions de l'article 16 relatives à la force majeure.

8.3 Une livraison tardive ou incorrecte ne constitue pas un motif de résiliation. En cas de livraison tardive ou incorrecte, Omnidots doit être mise en demeure, ce qui lui permet de bénéficier d'un délai raisonnable pour la livraison (correcte). 8.4 Omnidots a le droit de livrer des commandes en plusieurs parties. 8.5 Sauf convention contraire, la livraison s'effectue FCA (Incoterms 2010). La livraison a lieu à l'endroit indiqué dans la confirmation de commande.

8.6 À compter du moment de la livraison, le risque de perte ou d'endommagement des produits livrés est à la charge et aux risques du client.
8.7 Si la livraison est impossible à la date convenue en raison de circonstances causées par le client, Omnidots sera en droit de stocker les produits et de facturer les frais de stockage et les frais de transport supplémentaires au Client. Dans ce cas, le risque de perte ou d'endommagement des produits livrés est à la charge et aux risques du Client.

9. Non-conformité

9.1 Le Client, ou un tiers agissant en son nom, doit vérifier soigneusement les Produits livrés par Omnidots immédiatement après la livraison. Le Client doit indiquer toutes les réclamations relatives à la non-conformité ou à des écarts visibles par rapport à ce qui a été convenu sur les documents de transport respectifs et les signaler par écrit à Omnidots dans les cing jours suivant la date de livraison. Passé ce délai, les produits seront considérés comme ayant été acceptés en bon état et dans les conditions, le type et la quantité convenus. 9.2 Si le Client a rempli les conditions susmentionnées et a suffisamment démontré que les produits ne correspondent pas à ce qui a été

convenu, Omnidots aura le choix soit de remplacer les produits non conformes par de nouveaux produits, soit de réparer correctement les produits en question, soit de rembourser le prix d'achat et/ou de créditer le montant facturé, soit d'accorder au Client un rabais sur le prix sur la base d'une consultation mutuelle. Si cela est raisonnablement impossible pour Omnidots, le Client a le droit de résilier le contrat, à moins que le manquement ne justifie pas la résiliation. L'exécution de l'un des choix susmentionnés signifie qu'Omnidots a pleinement respecté toutes ses obligations en ce qui concerne la prestation en question.

10. Utilisation, garanties et réparations

10.1 Le Client a l'obligation d'utiliser le produit de la manière décrite dans le manuel.

10.2 En cas de location, le Client n'est pas autorisé à louer un Produit à une autre partie, ni à l'organiser, ni à l'utiliser, ni à le faire utiliser d'une autre manière.

10.3 En cas d'achat et pour autant que le Client utilise le Produit de la manière décrite dans le manuel, le Contrat et les présentes conditions générales, une période de garantie de 2 (deux) ans s'applique aux Produits livrés par Omnidots, sauf indication contraire explicite.

10.4 En cas de location, les Produits sont prêtés pour utilisation. Omnidots réparera gratuitement et dans un délai raisonnable un Produit qui présente un défaut pendant une période de location, ou le remplacera à sa discrétion sans qu'elle ne soit responsable des dommages à cet égard.

10.5 En cas d'achat, Omnidots réparera gratuitement un Produit qui présente un défaut pendant la période de garantie applicable visée à l'article 10.3, ou le remplacera à sa discrétion.

10.6 Les garanties visées aux articles 10.4 et 10.5 sont caduques si, lors du retour du produit, une ou plusieurs des conditions suivantes ne sont pas remplies :

- le produit est correctement emballé ;
- renvoyé dans les 5 jours suivant la constatation du défaut;
- les frais de transport pour le retour doivent avoir été payés à l'avance par le Client;
- renvoyé avec une déclaration indiquant

le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du Client ;

- renvoyé avec une description du problème ;
- renvoyé avec une preuve de la date d'achat ou du début de la période de location.

10.7 Après la période de garantie, toute responsabilité est explicitement exclue.
10.8 Les garanties visées aux articles
10.4 et 10.5 sont caduques si les étiquettes d'identification, les numéros de type ou de série d'un Produit ont été enlevés, sont (partiellement) illisibles ou ont été modifiés, si le Produit a été démonté et/ou si des modifications ont été apportées dans le Produit, sur le Produit ou au Produit, ou si des réparations ont été effectuées sur le Produit sans l'autorisation explicite d'Omnidots.

10.9 Les articles 10.4 et 10.5 ne s'appliquent pas si le défaut est la conséquence d'une utilisation qui s'écarte de l'utilisation normale ou dérive d'une utilisation conforme à l'utilisation décrite dans le manuel, le Contrat et les présentes conditions générales et/ou a été causé par un événement externe et/ou des circonstances qui ne peuvent être attribuées à Omnidots, y compris les accidents, les dommages, la défiguration, la mauvaise utilisation, l'utilisation incorrecte, l'intention, l'insouciance délibérée, la mauvaise application, un défaut d'entretien expert et régulier et le service ou les réparations ou autres modifications par un centre de service ou un tiers qui n'est pas autorisé pour le Produit en question. Omnidots facturera les coûts de réparation au Client dans le cas de Produits pour lesquels divers un Défaut ou une Non-conformité.

10.10 En cas de location, les dommages causés au produit loué pendant la période durant laquelle le Client est responsable du Produit loué doivent être signalés à Omnidots immédiatement après leur découverte, mais au plus tard dans les 48 heures suivant leur apparition.

10.11 En cas de location, le risque qu'un Produit ne puisse pas être utilisé est à la charge du Client et cela ne libère pas le client de l'obligation de continuer à payer les mensualités. Il en va de même en cas de destruction du Produit et en cas de dommages tels que, de l'avis de

l'assureur, toute réparation doit être considérée comme inutile. Dans ce cas, les versements échus et non encore payés seront immédiatement exigibles, majorés de la valeur de remplacement du Produit.

11. Perte, égarement ou vol en cas de Location

11.1 En cas de Location, le risque qu'un Produit ne puisse être utilisé en raison d'une perte, d'un égarement ou d'un vol est à la charge du client et ne le libère pas de l'obligation de continuer à payer les mensualités. Dans ce cas, les versements échus et non encore payés seront immédiatement exigibles, majorés de la valeur de remplacement du Produit.

11.2 En cas de Location, le Client supporte le risque du produit (et des accessoires) pendant la durée de la Location et les assurera suffisamment à ses frais au profit d'Omnidots et les maintiendra assurés contre tous les risques liés à (l'utilisation de) ce produit (et de ses accessoires). Les risques liés à l'absence d'assurance ou à une assurance insuffisante incombent donc également au Client.

11.3 En cas de Location, le Client est tenu, en cas de perte, d'égarement ou de vol d'un Produit, de le signaler à Omnidots dans les 24 heures suivant sa découverte et de déclarer tout vol à la police. Le Client est également tenu de remettre à Omnidots une (copie du) rapport de police.

12. Restitution à la fin de la période de location

12.1 Le Client doit restituer les produits loués à Omnidots le dernier jour de la période de location.

12.2 Le Client paiera les frais de livraison pour le retour.

12.3 Les Produits doivent être retournés dans le même état que lorsqu'ils ont été reçus par le Client au début de la période de location et doivent être propres et correctement emballés.

12.4 Si les Produits ne sont pas retournés ou ne sont pas retournés à temps, Omnidots donnera au Client la possibilité de les retourner. Dans ce cas, la période de location prend fin dès que les produits ont été reçus par Omnidots. Si le Client n'a pas retourné les Produits après la fin de la période de location, il sera en défaut. Outre le prix de la

location, le Client sera également redevable à Omnidots, dans ce cas, de la valeur de remplacement des Produits non retournés, sans préjudice des dispositions de l'article 11.1.

12.5 Si les Produits sont retournés incomplets ou en mauvais état, Omnidots est en droit de conserver (une partie) de l'acompte. En outre, le Client est tenu, dans ce cas, de payer l'intégralité des dommages subis. Dans ce cas, les versements échus et non encore payés seront immédiatement exigibles, majorés de la valeur de remplacement du Produit.

13. Plateforme

13.1 Nonobstant les restrictions prévues dans les présentes conditions générales, Omnidots mettra la Plateforme à la disposition du Client pendant la durée du Contrat, en tenant compte des dispositions des articles 5.8, 6.1, 6.2 et 7.3. Le Client acquiert un droit d'utilisation non exclusif de la Plateforme, mais uniquement s'il a rempli toutes les conditions mentionnées dans la confirmation de commande et dans la mesure où il acquiert ce droit d'utilisation conformément aux dispositions des présentes conditions générales. 13.2 Le Client est entièrement responsable de l'utilisation de la Plateforme par les tiers qu'il a désignés et qu'il a autorisés à utiliser la Plateforme. Le Client garantit le respect de toutes les obligations découlant des présentes conditions générales qui s'appliquent à l'utilisation de la Plateforme, y compris les obligations à respecter par les tiers qui ne sont pas désignés comme contreparties d'Omnidots.

13.3 L'accessibilité de la Plateforme est en partie déterminée par l'équipement technique du Client. Pour pouvoir utiliser la Plateforme, le Client doit disposer des ressources techniques nécessaires (telles qu'un ordinateur, une connexion Internet et une adresse électronique).

13.4 Omnidots est responsable de l'accessibilité de la Plateforme. Bien qu'Omnidots s'efforce de veiller à ce que la Plateforme soit toujours accessible, elle n'est pas tenue de le faire. Si une maintenance urgente doit être effectuée sur la Plateforme pour des raisons de sécurité (notamment de protection des

Omnidots General Terms and Conditions - v2023-1-KH-FR

données), ou en cas de force majeure telle que visée à l'article 16, Omnidots sera en droit de bloquer partiellement ou totalement l'accessibilité de la Plateforme. Si des mesures doivent être prises pour sécuriser les serveurs de la Plateforme (par exemple en cas de cyber-attaque), ou si des mesures techniques sont nécessaires pour maintenir ou améliorer la Plateforme, Omnidots peut à tout moment limiter temporairement ou mettre fin à l'accès à la Plateforme, tout en tenant compte des intérêts du Client. Omnidots sécurise ses systèmes (informatiques) et la Plateforme contre l'utilisation non autorisée par des tiers au mieux de ses connaissances et de ses capacités. 13.5 L'accès à la Plateforme n'est possible qu'au moyen d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe. Le Client est responsable de l'utilisation, du traitement prudent et de la sécurité du/des nom(s) d'utilisateur et mot(s) de passe de son compte et de tout compte d'invité sur la Plateforme.

14 Droits de propriété intellectuelle

14.1 Les droits de propriété intellectuelle relatifs aux Produits d'Omnidots, y compris, mais sans s'y limiter, le Site Internet, les données de mesure et la Plateforme, y compris, mais sans s'y limiter, la mise en page et l'apparence du Site Internet et de la Plateforme, les logos et marques inclus et certains textes, sont dévolus à Omnidots.

14.2 Sous réserve des conditions énoncées dans les présentes Conditions générales, Omnidots accorde au Client un droit limité, personnel, révocable et non exclusif, qui ne peut faire l'objet d'une sous-licence ou d'un transfert, d'utiliser la Plateforme et les informations qui y sont disponibles, et de les étudier d'une manière et dans le format mis à disposition via la Plateforme.

15. Responsabilité

15.1 Sans préjudice du droit impératif applicable, les dispositions suivantes s'appliquent à la responsabilité d'Omnidots.

En ce qui concerne les produits et services livrés ou loués par Omnidots : a. Omnidots n'est pas responsable de la perte de profits ou de chiffre d'affaires, d'une atteinte à la réputation ou à la Omnidots General Terms and Conditions - v2023-1-KH-FR

bonne volonté, des dommages directs ou indirects et des dommages accessoires ou consécutifs qui surviennent en raison de, ou en relation avec, l'achat ou la location des Produits ou leur utilisation, ou l'utilisation d'un Abonnement ou l'utilisation de la Plateforme, ou qui résultent de toute réclamation fondée sur un acte illégal, une violation imputable, une garantie, un Contrat ou tout autre motif juridique, même dans la circonstance où Omnidots a été averti d'un risque quelconque. b. La responsabilité maximale et totale d'Omnidots ne sera en aucun cas supérieure au montant couvert par l'assurance d'Omnidots 15.2 Sans préjudice des dispositions de l'article 15.1, Omnidots n'est pas responsable de l'inexactitude des informations fournies sur le site web ou la Plateforme et des dommages qui en résultent, à moins que cette inexactitude ne résulte d'une intention ou d'une imprudence délibérée d'Omnidots ou de l'un de ses employés. 15.3 Sans préjudice des dispositions de l'article 15.1, Omnidots n'est pas responsable des commandes qui ne sont pas livrées ou qui sont livrées trop tard en raison d'un cas de force majeure tel que décrit à l'article 16, sans préjudice des dispositions de l'article 8.2 concernant les délais (de livraison) et les dates de livraison. 15.4 Sans préjudice des dispositions de

l'article 15.1, Omnidots n'est pas responsable des inexactitudes de mesure, des inexactitudes en matière de stockage ou de présentation des données mesurées ou de l'indisponibilité temporaire du serveur, du Site Internet ou de la Plateforme. 15.5 Sans préjudice des dispositions de l'article 15.1, Omnidots n'est jamais responsable des écarts par rapport aux données de mesure collectées d'une manière contraire au manuel. 15.6 Sans préjudice des dispositions de l'article 15.1, Omnidots n'est en aucun

- cas responsable:
- des dommages directs ou indirects dus à un défaut ou à un manquement concernant des Produits qu'Omnidots a remplacés ou réparés dans un délai raisonnable;
- des dommages directs ou indirects qui auraient pu être évités en suivant les recommandations et les instructions d'Omnidots;

- des dommages directs ou indirects qui ont été causés par le fait qu'Omnidots a agi conformément aux instructions du client;
- des dommages directs ou indirects causés par le fait que le client n'a pas conservé une copie complète et à jour de ses données (numériques); et - des dommages directs ou indirects causés par l'utilisation ou le traitement négligent et la sécurité du/des nom(s) d'utilisateur et mot(s) de passe de son compte sur la Plateforme, sans préjudice des dispositions de l'article 13.5. 15.7 TLa présente disposition n'exclut pas la responsabilité dans la mesure où celle-ci ne peut être limitée ou exclue par la loi.

16. Force majeure

16.1 Par force majeure, on entend les causes externes, indépendantes de la volonté ou de la faute d'Omnidots, qui empêchent l'exécution correcte, complète et dans les délais du Contrat. 16.2 Par force majeure telle que mentionnée dans le paragraphe précédent, on entend également, mais sans s'y limiter, l'inexécution par un tiers, la maladie du personnel d'Omnidots, des conditions météorologiques anormales, des perturbations dans l'approvisionnement en eau et en énergie, des grèves, des perturbations graves des systèmes d'Omnidots ou de ses fournisseurs, des incendies, des inondations, des catastrophes naturelles, des émeutes, des guerres ou d'autres troubles ou désordres intérieurs. 16.3 En cas de force majeure, l'exécution du Contrat sera suspendue tant que la force majeure persistera. 16.4 Si le cas de force majeure se prolonge au-delà d'un mois, les deux

parties ont le droit de résilier le contrat sans intervention judiciaire. Dans ce cas, Omnidots procédera au remboursement

des montants payés, déduction faite de tous les frais qu'Omnidots a encourus en relation avec le Contrat.

17. Vie privée

Si et dans la mesure où Omnidots, au cours de l'exécution du Contrat, traite des données personnelles au nom du client ou en ce qui le concerne, la Déclaration de confidentialité d'Omnidots sera applicable, en complément des présentes Conditions

18. Modification des conditions générales

18.1 Omnidots est en droit de modifier ou de compléter les présentes Conditions générales. Des modifications mineures d'importance secondaire peuvent toujours être apportées. Omnidots discutera au préalable avec le client des modifications substantielles importantes.

18.2 Si une partie des présentes Conditions générales est contraire au droit applicable, les parties remplaceront ces parties par des articles similaires qui ne sont pas contraires au droit applicable. Cela n'affecte toutefois pas les autres parties des présentes Conditions générales.

19. Droit applicable et juridiction compétente

19.1 La relation juridique entre
Omnidots et le Client est régie par le
droit néerlandais.
19.2 Les litiges éventuels entre
Omnidots et le Client sont réglés par le
tribunal compétent du district des
Pays-Bas du Nord.

20. Identité d'Omnidots

20.1 Omnidots est enregistrée auprès de la Chambre de commerce sous le numéro 661169935. Son numéro d'identification TVA est NL854237677B01. En outre, Omnidots a son siège social/est établi à Potklei 5 (9351 VS) à Leek. 20.2 Omnidots est joignable par e-mail à

l'adresse info@omnidots.com, par le biais du site web www.omnidots.com et par téléphone au +31 85 0070336.